

REGLEMENT

Article 1 : MANIFESTATION

C'est une randonnée ouverte à TOUS LES INSCRITS en autonomie totale et à allure libre, le nombre et le temps d'arrêt sont à votre gré.

Pour les 50 km et 40 km : LE GILET DE SECURITE EST OBLIGATOIRE

Chaque participant doit prévoir son ravitaillement personnel

Il ne s'agit pas d'une COMPETITION. S'il existe un esprit de lutte, ce ne peut être que contre soi-même.

Article 2 : PARTICIPATION

Les mineurs sont placés sous la « responsabilité parentale ».

Ils doivent être accompagnés d'un adulte.

L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

Article 3 : PRESTATIONS

- Parcours fléchés spécialement pour cette journée.
- Fourniture d'une feuille de route sur fonds de carte IGN.
- Boissons sur le parcours et au point DEPART-ARRIVEE.
- Ouverture exceptionnelle de propriétés privées.
- Tombola gratuite pour tous et lot pour les pré inscrits au retour de la randonnée

Article 4 : ENGAGEMENTS

Pour toute distance d'engagement, voir tarif. Possibilité d'inscription le jour même sur place.

Article 5 : DROITS D'INSCRIPTION

- 1 - Le montant des droits d'inscriptions est joint au formulaire d'engagement.
- 2 - En cas de non présentation au départ, les droits d'inscription restent acquis au Comité d'Organisation.
- 3 - En cas d'annulation des BREVETS pour raison de force majeure (intempéries, ...) les droits d'inscription seront partiellement remboursés aux inscrits. Le pourcentage conservé par le Comité d'Organisation pour couvrir les frais engagés ne pourra excéder 50 % de ces droits.
- 4 - Les désistements ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur justificatif. 2 € seront conservés pour couvrir les frais administratifs.

Article 6 : CONTROLE

A l'arrivée, tous les participants doivent avoir sur leur feuille de route les différents tampons apposés lors des contrôles sur le parcours.
Tout participant ayant sa feuille de route non conforme, ne sera pas breveté.
En cas d'abandon, remettre votre feuille de route soit à un contrôle, soit à l'accueil, soit aux secouristes. Clôture des arrivées à 18 h 30.

Article 7 : RECOMMANDATION

Il est conseillé, pour les départs et les arrivées de nuit, de prévoir une lampe de poche.

Le Comité d'Organisation décline TOUTE RESPONSABILITE contre tout incident pouvant survenir aux participants du fait de la surestimation de leurs capacités physiques.

Attention...

Il est recommandé de respecter les propriétés privées, l'environnement, les codes de la route et du randonneur et de tenir les chiens en laisse.

Accès à Mayet, commune située au cœur de la vallée du Loir et à 30 km du Mans



→ Fléchage dans la commune de Mayet pour accéder au complexe sportif et aux parkings.

→ Ouverture exceptionnelle du camping avec accès possible des camping-cars.

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Sarthe

Maison Départementale des Sports
29, Boulevard Saint-Michel 72000 LE MANS
Tél. : 02 52 19 21 35
Courriel : 72cdrp@gmail.fr
Site web : sarthe.ffrandonnee.fr

31ème
édition

Brevets Sarthois du Randonneur

Vendredi

11 Novembre 2016

M A Y E T

Tombola
gratuite



SPAR Supermarché



LE PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
DIRECTION REGIONALE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA COHESION SOCIALE



Culligan

8 à HUIT

DECATHLON
LE MANS SUD - RUAUDIN



Crédit Mutuel

Sarthe
Le Département

Harmonie mutuelle
ouest france

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A retourner dûment rempli avec le règlement

Avant le **2 Novembre 2016**

Au CDRP72 - Maison des Sports

29, Boulevard Saint-Michel - 72000 LE MANS

1 BULLETIN PAR PERSONNE

Cocher la distance choisie			
50 km	<input type="checkbox"/>	40 km	<input type="checkbox"/>
30 km	<input type="checkbox"/>	20 km	<input type="checkbox"/>
12 km	<input type="checkbox"/>	7 km *	<input type="checkbox"/>
* Parcours praticable en fauteuil roulant			

A compléter **EN ECRITURE MAJUSCULE LISIBLE** :

Age : Sexe : F M

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

En cas de nécessité, prévenir par téléphone :

Nom de l'association affiliée FFRandonnée :

N° de la licence FFRandonnée :

N° de la licence CAF :

Joindre la photocopie de votre licence

Règlement par chèque à l'ordre de : FFRandonnée - Comité de la Sarthe

**Réponse avant
le 2 Novembre 2016**

LIEU : Complexe Sportif
Près du Collège
Avenue Max Boyer
72360 MAYET

Ouverture du complexe à 6 h 45

**C'est une randonnée ouverte à TOUS,
CE N'EST PAS UNE COMPETITION**

TARIFS 2016 (1)			
Distances	Licencié FFR	Non licencié FFR	Horaires
50 km	9 €	12 €	De 7 h 00 à 7 h 30
40 km	8 €	11 €	De 7 h 30 à 8 h 00
30 km	7 €	10 €	De 8 h 00 à 9 h 00
20 km	5 €	8 €	De 8 h 30 à 12 h 00
12 km	4 €	6 €	De 9 h 00 à 14 h 00
7 km	2 €	3 €	De 9 h 30 à 15 h 00
Gratuit jusqu'à 14 ans			

(1) Pour toute inscription avant le 20 Octobre :

- pour les 7 km : réduction de 1,00 €
- Pour les autres : réduction de 1,50 €



Dans un souci de protection de l'environnement, aucun gobelet jetable.

Possibilité d'utiliser un gobelet consigné pour 1 € et remboursé si restitution de celui-ci.

AMIS RANDONNEURS

Votre licence FFRandonnée est valable dans toutes les associations adhérentes à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Etre fidèle à la pratique de cette activité permet :

- d'une part, de bénéficier de tarifs préférentiels lors de manifestations de clubs affiliés et de réductions auprès de nos partenaires qui soutiennent nos actions,

- d'autre part de nous aider à préserver les chemins auprès des pouvoirs publics et à les entretenir grâce au débroussaillage et au balisage effectués par de nombreux bénévoles.

Merci pour votre fidélité et bienvenue aux futurs licenciés qui souhaiteraient partager les joies de la randonnée au sein d'un club pour y découvrir le lien social existant.

Etre adhérent, c'est partager cette cohésion qui nous unit.

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Sarthe remercie :

- les Maires et les Communautés de Communes qui acceptent que leurs chemins soient empruntés,
- les partenaires qui soutiennent cette organisation,
- les associations qui participent à ce grand rassemblement,
- les particuliers qui ouvrent leurs chemins privés pour cette journée,
- sans oublier les bénévoles qui œuvrent beaucoup.

« Les bénévoles offrent gratuitement leur temps, leur énergie.

Leurs seuls salaires sont votre respect, votre reconnaissance et vos remerciements. »

« Si tu critiques un bénévole, sois sûr d'être capable de le remplacer ! »

